



Défi « J'y vais ! »

Le défi sur les mobilités actives de la région Grand-Est
Du 14 au 27 septembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

29 juin 2020

Sommaire

- *Edito*
- *Histoire du défi*
- *Principe et objectif*
- *Les 3 défis*
- *Les modes de déplacement retenus*
- *Informations pratiques*
- *Périmètre du défi*
- *Un défi solidaire*
- *Ils nous soutiennent*
- *Rejoignez-nous*

Le défi « J'y vais ! » 2020 aura une saveur particulière cette année, pour plusieurs raisons.

- La première, c'est qu'il s'étend désormais sur **l'ensemble de la région Grand-Est** et compte déjà 24 territoires partenaires ! L'objectif étant de mobiliser l'ensemble des territoires de la région à rejoindre le défi pour les années à venir.
- La seconde, est qu'en 2019, il y a eu en Grand Est 22 lauréats de l'appel à projets « Vélo et Territoires » qui vont travailler sur la **définition de schémas directeurs cyclables et, plus largement, sur leur politique vélo**. Ça promet un beau développement de ce moyen de transport dans les prochaines années. Ce défi est également multimodal. Il permet de valoriser le « **se déplacer autrement qu'en voiture en solo** » sur les territoires plus ruraux, via des modes de déplacement alternatifs (bus, covoiturage, train, etc.).
- La troisième raison est que la crise liée au COVID 19 a permis de réaliser concrètement quel était l'impact des transports sur la qualité de l'air et que pour essayer de maintenir un bas niveau d'émissions, avoir un **mode de déplacement alternatif est vraiment pertinent**.

Le Défi 2020 c'est aussi l'occasion donnée aux participants de montrer leur solidarité puisque les kilomètres parcourus seront convertis en **dotations financières au bénéfice des personnels soignants**.

Ce défi est une **co-construction entre les 24 territoires partenaires et l'association Vélo et Mobilités Actives** qui en assure la coordination. **L'ADEME soutient cet événement** et remercie l'ensemble des acteurs contribuant à ce projet, qui a encore de beaux jours devant lui.

Bon Défi à tous !

Jean-Pierre BEHAXETEGUY
Ingénieur mobilité durable
ADEME - Direction régionale Grand Est



Histoire du défi

Pourquoi ce défi a-t-il été créé ?

Les changements d'habitude en faveur d'une transition écologique a pris une place à part entière dans le quotidien des français.

Changer sa manière de se déplacer en adoptant le vélo à la place de la voiture en fait partie. Ses bénéfices sont connus, pour la santé comme pour l'environnement. **Déclencher le changement de comportement pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs (marche, vélo, transports en commun) passe par des actions de sensibilisation qui touchent directement les citoyens.**

C'est sans cette logique que le défi « J'y vais ! » a été créé en 2010.

Un défi en pleine évolution

Ce défi, qui s'est tenu ces 10 dernières années, connaît une participation grandissante :

- En 2019, le nombre de structures participantes a été de 283, soit 51 tonnes d'équivalent CO2 évités.
- En 2014, le défi comptait 114 structure participantes en 2014 soit 25 tonnes d'équivalent CO2 évités.

Cette évolution positive s'explique notamment par l'extension du défi. Initialement créé en Alsace, ce **défi a désormais pour ambition de s'étendre dans toute la région Grand-Est**. Le défi comprend de plus en plus de territoires participants. En 2020, 24 territoires de la région sont partenaires du défi.

Les déclinaisons du défi

Dans un premier temps, ce défi ciblait uniquement les déplacements domicile/travail à vélo pour les salariés, sous le nom « **Au boulot, j'y vais à vélo !** ». Certains territoires, en fonction de leur configuration, ont également souhaité proposer une déclinaison du défi sur des modes de déplacement multimodaux sous le nom de « **Au boulot j'y vais autrement !** ». Le défi s'est également ouvert aux élèves, enseignants et personnels des écoles, collèges et lycées sous le nom « **A l'école j'y vais à vélo !** ».

L'ensemble de ces 3 déclinaisons forme le défi « J'y vais ! »

Dates clés

• 2010

Création du défi

• 2017

Création des extensions du défi vers le multimodal et le scolaire

• 2020

Mise en place d'un partenariat avec l'ADEME et extension du défi à l'ensemble de la région Grand-Est

• 2020

Nouvelle identité visuelle pour le défi : nouvelle charte graphique, nouveau logo, nouveau site internet.

Principe et objectifs

En quoi consiste ce défi ?

Le principe est d'inciter un maximum de salariés et élèves à se rendre sur le lieu de travail/écoles autrement qu'en voiture en solo durant les deux semaines du défi. Les kilomètres effectués dans le cadre du défi sont comptabilisés et convertis en dotation financière au bénéfice d'une association œuvrant dans les domaines des mobilités actives, partagées, solidaires ou inclusives.

Quels sont les objectifs ?

La volonté est de proposer un événement ludique qui déclenche une réflexion sur les modes de transports utilisés pour se rendre au travail. L'enjeu étant de lutter contre la pollution mais aussi de montrer que le vélo est un mode de transport agréable qui peut être utilisé au quotidien, ou encore favoriser la pratique du sport.

Ce défi permet de sensibiliser les entreprises et écoles de la région Grand-Est à l'environnement, la santé et la sécurité et ainsi de :

- Redorer l'image du vélo,
- Entretenir une bonne condition physique,
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air,
- Témoigner des solutions possibles pour les trajets domicile-travail en dehors de la voiture

Le Défi est co-construit par les 24 collectivités et territoires partenaires et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est :

Colmar Agglomération
Saint-Louis Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération
Chaumont Agglomération
CA Portes de France Thionville
CC Bassin de Pompey
CC Pays Rhénan
CC Pays Ste Odile
CC Sarrebourg Moselle Sud

Conseil Départemental du Haut Rhin
Conseil Départemental de la Moselle
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
Metz Métropole
Parc Naturel Région des Ballons des Vosges
Pays du Lunévillois
Pays de Saverne, Plaine et Plateau

PETR Alsace du Nord
PETR Pays Bruche-Mossig
PETR Pays de la Déodatie
PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon
PETR Sélestat Alsace Centrale
PETR Pays du Sundgau
PETR Pays Thur-Doller
SCOT Vosges Centrales



Les 3 défis



« Au boulot, j'y vais à vélo ! »

Cette déclinaison a pour objectif de favoriser le vélo comme moyen de transport.

Le défi consiste à comptabiliser le nombre de participants, le nombre de jours pédalés et les kilomètres parcourus à vélo par les salariés, de leur domicile à leur lieu de travail, pendant la période du défi.



« Au boulot, j'y vais autrement ! »

Cette déclinaison veut inciter les salariés à aller au boulot via des modes de déplacement alternatifs à l'automobile.

Le défi consiste à comptabiliser le nombre de participants, le nombre de jours participés et les kilomètres parcourus par les salariés en modes alternatifs à la voiture en solo, de leur domicile à leur lieu de travail, pendant la période du défi.



« À l'école, j'y vais à vélo ! »

Cette déclinaison représente un exercice d'application pour transmettre aux adultes de demain les enjeux du développement durable tout en les sensibilisant à la sécurité routière et à la nécessité de pratiquer du sport pour sa santé.

Pour les établissements scolaires, le Défi consiste à comptabiliser pendant la période du Défi le nombre de participants se rendant à leur établissement en modes actifs. Le Défi concerne les élèves, l'équipe enseignante et les personnels administratif et technique.

Les modes de déplacement retenus



« Au boulot, j'y vais à vélo ! »

Le défi retient les déplacements effectués à vélo :

- **vélo classique**
- **vélo à assistance électrique.**



« Au boulot, j'y vais autrement ! »

Les modes alternatifs à la voiture en solo sont retenues en cinq catégories :

- **à vélo : vélo classique ou vélo à assistance électrique,**
- **à pied, rollers ou trottinette,**
- **en transports en commun : bus, tram, car, train,**
- **en covoiturage (minimum conducteur + 1 passager**
- **engins de déplacements personnels : trottinette électrique, monoroue, giropode, skate électrique, ...**



« À l'école, j'y vais à vélo ! »

Seuls les modes actifs sont retenus. Deux catégories sont définies :

- **Vélo**
- **Marche, trottinette, rollers, skateboard**

Les vélos à assistance électrique au pédalage sont admis pour les personnels enseignant, administratif ou technique de l'établissement.

Informations pratiques



Quand ?

Le Défi « J'y vais ! » se déroulera du **14 au 27 septembre 2020**.



Comment ?

Chaque entreprise, établissement, équipe ou groupe souhaitant participer doit s'inscrire sur le site Internet du défi via un référent défi identifié.



Pour qui ?

Le défi s'adresse aux structures de 3 salariés et plus implantées sur les territoires partenaires du défi.

NOUVEAUTE

Pour l'édition 2020, le Défi est également ouvert aux équipes ou groupes constitués au minimum de 3 personnes (amis, famille, voisinage, etc.).



Combien ?

La participation au défi est gratuite.

Périmètre du défi

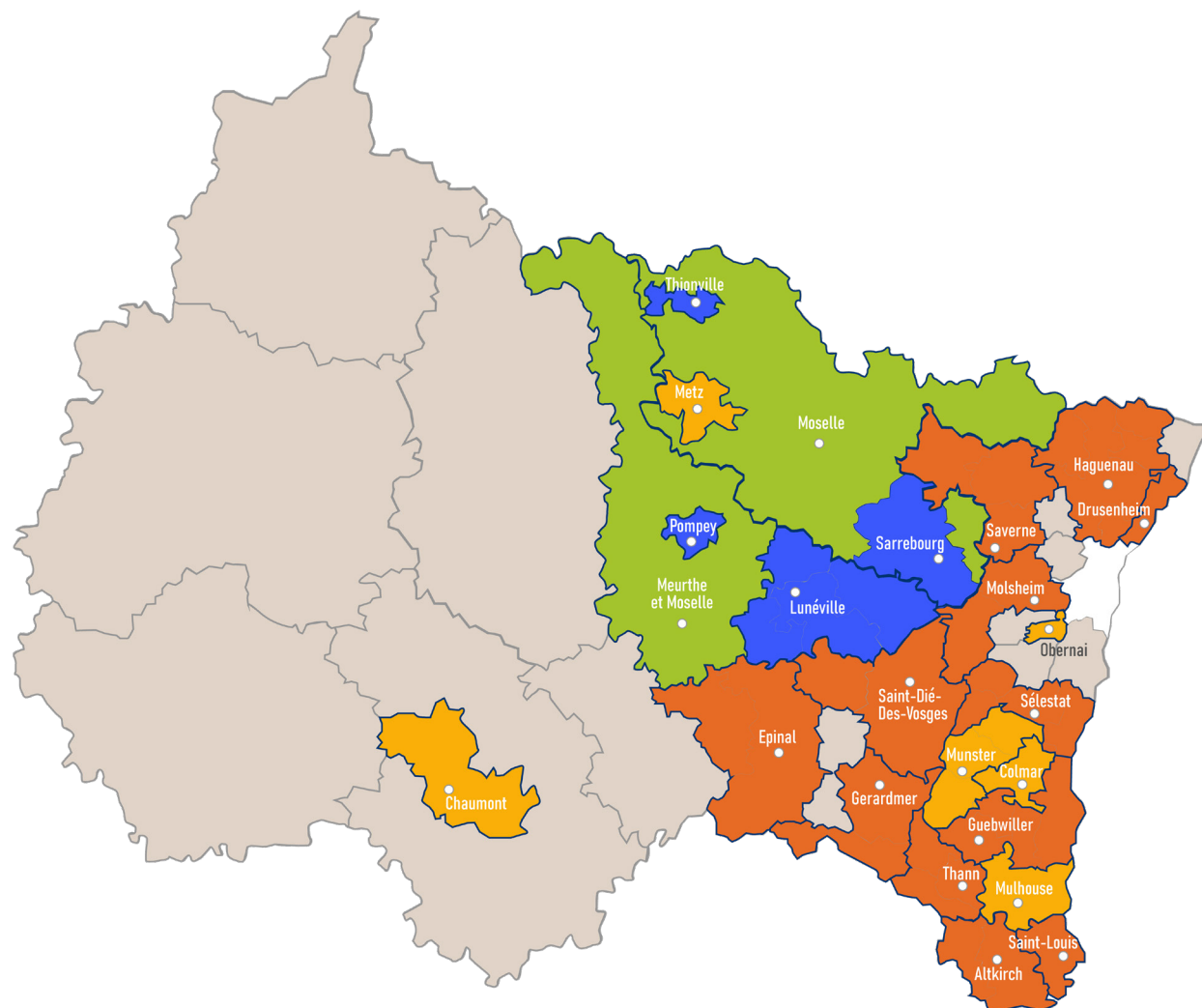
Territoires partenaires

Colmar Agglomération	Pays du Lunévillois
Saint-Louis Agglomération	Pays de Saverne, Plaine et Plateau
Mulhouse Alsace Agglomération	PETR Alsace du Nord
Chaumont Agglomération	PETR Pays Bruche-Mossig
CA Portes de France Thionville	PETR Pays de la Déodat
CC Bassin de Pompey	PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon
CC Pays Rhéna	PETR Sélestat Alsace Centrale
CC Pays Ste Odile	PETR Pays du Sundgau
CC Sarrebourg Moselle Sud	PETR Pays Thur-Doller
Conseil Départemental du Haut Rhin	SCOT Vosges Centrales
Conseil Départemental de la Moselle	
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle	
Metz Métropole	
Parc Naturel Région des Ballons des Vosges	

Modalités complémentaires

Si des personnes souhaitent participer au défi « J'y vais ! » sur un territoire qui, pour le moment, ne fait pas partie des partenaires, il leur est toujours possible de s'inscrire, mais uniquement pour la déclinaison « **Au boulot, j'y vais à vélo !** ».

Ces kilomètres parcourus ne pourront cependant pas être retenus pour l'aspect solidaire du défi.



Défis vélo
Défi scolaire (écoles + collèges + lycées)

Défis vélo + Défi multimodal
Défi scolaire (écoles + collèges + lycées)

Défis vélo + Défi multimodal
Défi collèges

Départements proposant le défi
collèges

Défi vélo
Hors territoires partenaires

Un défi solidaire

En 2020, le total des kilomètres parcourus pendant la durée du Défi par les participants des établissements/équipes/groupes inscrits au défi « J'y vais ! » sera converti en **dotation financière au bénéfice des personnes impactées par la crise sanitaire liée à la COVID-19**.

DOTATION DES TERRITOIRES PARTENAIRES AU DÉFI

Les territoires partenaires du Défi apporteront une contribution calculée sur la base des kilomètres parcourus sur ces territoires sur l'ensemble des défis 2020 (vélo, multimodal, scolaire), à raison de 0,02 €/km à vélo et modes actifs (marche, trottinette non électrique) et de 0,01 €/km parcouru avec d'autres modes, et ceci à concurrence d'un montant maximum de la dotation de **10 000 €**.

Les modalités d'attribution de la dotation sont précisées début septembre sur le site du Défi : <https://defi-jyvais.fr>.

DONS DES PARTICIPANTS

Les participants pourront effectuer des dons volontaires au niveau de leur établissement/équipe/groupe.

Chaque participant décidera du don qu'il souhaite effectuer. Des modalités leur seront proposées sur le site Internet du Défi.

Les propositions d'affectation des dons seront précisées début septembre sur le site Internet du Défi : <https://defi-jyvais.fr>.

Ils nous soutiennent

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

**MEURTHE
MOSELLE**

Moselle
L'Eurodépartement

Conseil départemental
Haut-Rhin

**Metz
Métropole**

**AGGLOMÉRATION
DE CHAUMONT**

**COLMAR
AGGLOMÉRATION**

Vélo et Mobilités Actives
Grand Est

**MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION**

**Portes
de France
THIONVILLE**
Territoire d'excellence

**SAINT-LOUIS
Agglomération**
Bassin 3 Frontières

**Bassin de
Pompey**
Communauté de communes

SCOT
Schéma de Cohésion Territoriale
SYNDICAT MIXTE
DU SCOT DES
VOSGES CENTRALES

**PAYS DU
LUNÉVILLOIS**

**Pays
Rhénan**
Communauté de communes

Communauté de
**Sarrebourg
Moselle Sud**

**Pays de
Sainte Odile**
Communauté de Communes

**Alsace
Centrale**
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
MOBILITÉ

**PETR
Alsace
du Nord**
CLIMAT

**BRUCHE
MOSSIG**
Pôle d'équilibre
territorial, et rural

**PAYS DE LA
Déodatie**
Pôle d'Équilibre Territorial Rural

IPAYS
RIVER VIGNOBLE
GRAND BALLON
Territoire de projets

**PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU**

PAYS DU SUNDGAU

**Parc
naturel
régional
des Ballons
des Vosges**

**Pays
Thur Doller**
Pôle d'équilibre territorial et rural



Rejoignez-nous

www.defi-jyvais.fr

CONTACT PRESSE

Léa Beltzung

06.65.92.40.36

communication@vma-grand-est.fr